Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 7

Rubrik: Allocution de Monsieur Ferdinand Dobler, président-fondateur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALLOCUTION DE MONSIEUR FERDINAND DOBLER, Président-Fondateur

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

Mes Collègues du Conseil d'Administration m'ont chargé de vous résumer l'histoire de notre Chambre de Commerce Suisse en France, en me recommandant de le faire dans un temps aussi court que possible. Très généreusement, ils m'ont proposé dix minutes de votre temps précieux pour une histoire de vingt ans, notre Chambre fêtant aujourd'hui son anniversaire de majorité. Cela fait, si je sais bien compter, une demi-minute par année. Il y a quelque temps, je devais présenter l'histoire de vingt siècles de mon canton d'origine de Bâle en vingt minutes, c'est-à-dire à raison d'un siècle par minute. Vous voyez que j'ai l'habitude de ce genre d'exercice et vous serez assurés ainsi que je n'abuserai pas de votre patience.

On m'a fait comprendre, d'autre part, que vous préféreriez probablement une histoire romancée à une histoire se composant d'une suite de dates et de noms. Mon programme est donc bien défini ; je tâcherai de le suivre le mieux possible.

Notre Chambre de Commerce est née au milieu des difficultés et des angoisses de la grande guerre.

La Suisse, séparée des centres de production, tant des matières nécessaires à son alimentation que de celles nécessaires à sa production industrielle, éprouvait les plus grandes difficultés à se procurer ce dont elle avait besoin. L'Allemagne et l'Autriche ne pouvaient lui en céder la moindre parcelle. Seuls les pays d'outre-mer étaient capables de les lui fournir, en transitant par la France.

Vous connaissez les efforts déployés par la S. S. S., c'est-à-dire la Société Suisse de Surveillance à Paris, sous la direction énergique de M. James de Reynier, et par notre éminent compatriote, M. Hans Sulzer, à Washington, pour assurer la vie de notre pays. Nous devons les en remercier de tout cœur aujourd'hui encore.

Telle était l'époque à laquelle notre Chambre de Commerce est née. Sur l'initiative de M. Honorat, Député-Sénateur, et de quelques-uns de nos compatriotes à Paris, une première réunion eut lieu au début de février 1916, dans un bureau de la rue Edouard-VII.

Notre Ministre, M. C. Lardy, ayant été pressenti par M. Jean-Louis Courvoisier, un Comité d'initiative fut constitué, le 11 février 1916. Il était composé de dix membres, savoir :

MM. Gustave Brandt, Cellerier, de Cerjat, Ch. Courvoisier, J.-L. Courvoisier, F. Dobler, A. Duplan, Ph. Moricand, P. Naville, A. Turettini.

D'autres séances s'organisèrent les jours suivants, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, pour jeter les bases du programme de la future Chambre de Commerce. Ce programme fut exposé à Berne, à plusieurs reprises, par écrit et verbalement, par quelques-uns de nos Compatriotes. Les pourparlers furent longs, très longs, au cours desquels notre Ministre, M. A. Dunant, nous a prêté son concours le plus dévoué, et ce n'est qu'en 1918, qu'après l'approbation par notre Gouvernement Fédéral de nos statuts, rédigés avec tant de soin par M. A. Duplan, que put être convoquée l'Assemblée Constitutive du 16 novembre 1918, c'est-à-dire cinq jours après l'Armistice.

Un spectateur superficiel pourrait croire que nous avions attendu la décision des armes favorable à la France, pour constituer notre Chambre de Commerce. Ce qui précède montre, au contraire, que nos efforts ont été entrepris dès le début de 1916, aux jours les plus sombres — cinq jours avant l'attaque de Verdun.

Le nombre actuel si important de nos Membres Français associés nous prouve qu'ils ont compris que nous étions leurs vrais amis des mauvais jours

A titre documentaire ou anecdotique, je tiens à rappeler qu'avant de convoquer l'Assemblée

constitutive, il fallait être sûr d'avoir en mains, les moyens financiers suffisants pour la période de début. On nous prédisait un échec pour notre appel ; peu de semaines plus tard, la somme annuelle de 89.900 francs, qui était des francs-or à ce moment-là, nous était généreusement assurée par cent un souscripteurs pour une première période de trois ans. Nos compatriotes avaient compris notre appel et s'étaient surpassés les uns et les autres dans leur libéralité.

Voici l'enfant né, il n'avait plus qu'à grandir.

Il ne m'est pas possible de citer les noms de tous ceux qui ont contribué au succès de notre Chambre. Vous êtes d'ailleurs renseignés par la liste très complète de tous nos Membres que vous possédez et qui est un vrai palmarès de l'Industrie et du Commerce Suisse et Français.

Qu'il me soit permis seulement de vous rappeler les noms de vos douze premiers administrateur-nommés par l'Assemblée Constitutive du 16 nos vembre 1918, les voici :

MM. G. Brandt, J.-L. Courvoisier, Delapraz (Soc. Nestlé), F. Dobler, A. Duplan, Faucherre, F. E. Hirt (Soc. Oerlikon), Carlos Keller, A.-J. Maret, Stirlin (Soc. Bally), Société des Chocolats Suisses, Wolfer-Sulzer.

M. Duplan ayant décliné de poser sa candidature à la Présidence pour des raisons personnelles, c'est à votre serviteur qu'est échu l'honneur d'être votre premier Président et c'est à cette circonstance, tout à fait imprévue, que je dois le plaisir de vous adresser la parole aujourd'hui.

Un grand travail nous attendait ; les bureaux furent d'abord établis 49, rue du Rocher. Je me rappelle ma première prise de contact avec mes collaborateurs. Mon allocution fut brève : Messieurs, rappelez-vous toujours que dans le titre de « Chambre de Commerce », il y a le mot « Commerce ». Or, le commerce demande, pour toutes les lettres, la réponse par retour du courrier. Ceci dit, au travail !

Notre premier et dévoué Secrétaire, M. Albert Pictet, devait nous quitter au bout de deux ans et demi pour rentrer à Genève, où il dirige aujourd'hui la Maison de Banque Pictet et C°.

En septembre 1919, M. Jacques de Pury fut choisi comme premier Secrétaire Général. Il se rappellera — avec plaisir j'espère — les cinq longues années de collaboration intime pendant lesquelles fut construit, peu à peu et jour après jour, l'édifice de notre Chambre de Commerce.

Les Bureaux furent transplantés, en 1919, au 61, avenue Victor-Emmanuel-III. En passant, voici un détail instructif et un autre amusant qui datent de cette époque.

Les nouveaux Bureaux étaient vastes et nous avions décidé de mettre gratuitement à la disposition de nos Membres deux pièces, très bien meublées et organisées, qui devaient leur servir, à l'occasion de leurs voyages à Paris, pour y donner rendez-vous à leurs clients, pour y recevoir et y faire leur correspondance, en profitant de tous les documents et renseignements réunis à notre Chambre.

Cette idée n'a pas eu le succès qu'elle méritait, à mon avis ; je crois qu'en un an il n'y a eu que deux de nos Membres qui en aient profité.

Si jamais nous sommes logés plus spacieusement qu'aujourd'hui, peut-être cette idée devra-t-elle être reprise. Serait-ce la gratuité qu'il faudra supprimer, pour rencontrer un meilleur succès ?

Le deuxième détail, le voici : Nos bureaux étant utilisés, en partie seulement, comme nous venons de le voir, nous en avons sous-loué une petite partie et nous avons réussi ainsi à jouir pendant un temps — assez court d'ailleurs — d'un superbe appartement de sept ou huit pièces, pour un loyer égal à zéro, au moment même où sévissait la crise des appartements introuvables que vous vous rappelez certainement. Pour une fois, exceptionnellement, notre Chambre avait fait du commerce pour elle-même.

Une autre idée mise en avant, sans succès, à cette même époque, était celle de se réunir chaque semaine, le jeudi, de 5 à 7, dans notre grande salle, avec les Présidents et les Membres des Bureaux des autres Chambres de Commerce étrangères à Paris. Ces réunions devaient être absolument libres, sans convocation et procès-verbal d'aucune sorte. Elles devaient servir uniquement aux uns et aux autres, pour faire connaissance plus intimement et pour faciliter ainsi des échanges d'idées et de renseignements utiles. Cette suggestion, approuvée tout d'abord

par les diverses Chambres de Commerce, n'a pu avoir de suite à ce moment.

Ce projet-là aussi me semble devoir être examiné à nouveau, à un moment propice.

Après six années de ma présidence, c'est M. Jean-Louis Courvoisier qui fut mon successeur, pendant sept années, élu et réélu trois fois à l'unanimité; puis mes collègues ont de nouveau fait appel à moi pour une période de trois ans.

En 1935, enfin, vous avez nommé, à l'unanimité, notre dévoué Président, M. Gustave Brandt qui, à son tour, a cédé sa place aujourd'hui même à M. Bitterli, que vous avez accueilli à ce poste par vos applaudissements unanimes.

Je ne saurais oublier de vous rappeler qu'après le départ de M. Jacques de Pury, en juillet 1924, c'est M. Maurice Trembley qui a assumé la lourde charge de Secrétaire Général pendant huit ans. Ayant dû résigner ses fonctions pour des raisons de santé en 1932, il eut pour successeur M. Gérard de Pury, votre Secrétaire Général, actuel si actif, nommé à ce poste par votre Conseil d'Administration qui lui adjoignit comme Secrétaire Administratif M. Léon Mathez, notre dévoué collaborateur de longue date. Le travail était, en effet-devenu si lourd et si compliqué qu'un seul Secrétaire ne pouvait plus y suffire. A l'heure actuelle, nos Bureaux occupent dix personnes, en attendant, je ne dirais pas mieux, mais plus.

Jusqu'à présent, je vous ai parlé de notre organisation à Paris. J'ai gardé la province pour le dessert.

Vous vous rappelez sans doute qu'un des buts de notre Chambre de Commerce était de créer des sections en province, partout où faire se pourrait, afin de rapprocher tous nos Compatriotes établis en France et de réunir leurs intérêts en un faisceau solide.

En novembre 1920, fut créée la Section de Lyon; en mars 1921, celle de Marseille; la première compte aujourd'hui 158 membres, tant actifs qu'associés, la seconde en compte 171. Nos Consuls à Lyon et Marseille, MM. Meyer et Angst, sont leurs Présidents d'honneur, tandis que MM. Muller et Bovet se dévouent comme Présidents effectifs depuis de longues années. Quel bel encouragement pour continuer dans cette voie! Un jour viendra, où d'autres sections, à l'Ouest et à l'Est, au Sud-Ouest et au Nord pourront être créées, prospérer et se développer.

Quand je vous aurai dit que les cent un souscripteurs, lors de l'Assemblée Constitutive en 1918 sont devenus à l'heure qu'il est une petite armée de 1.264 Membres, je serai arrivé au bout de mon allocution et... de mes dix minutes.

Accordez-moi cependant deux minutes de plus pour tirer la conclusion de ce que je viens de vous dire.

Notre Chambre de Commerce Suisse en France, née aux jours terribles de la guerre, a vécu tout d'abord des jours bien difficiles, ayant à combattre des préjugés tenaces, au sujet des relations Germano Suisses. Elle a dû vaincre aussi le scepticisme de certains de nos compatriotes qui doutaient du succès final. Aujourd'hui, grâce à vous tous, notre Chambre est devenue une force vivante, un rouage reconnu non pas utile, mais indispensable pour les échanges franco-suisses, comme me l'avait prédit un de nos premiers souscripteurs.

Vivant depuis cinquante-neuf ans en France, dont cinquante-sept à Paris, j'ai pu comparer les qualités de nos compatriotes et celles de nos amis Français. Toute ma vie, j'ai cherché à faire comprendre la Suisse par la France et la France par la Suisse; aussi, partagerez-vous ma satisfaction intime de voir notre Chambre de Commerce développer son activité dans le même sens, sur une échelle beaucoup plus vaste. Elle essaie de rapprocher nos deux pays, de les faire se comprendre, s'apprécier et, finalement, s'aimer. Voilà son but; elle l'atteindra dans le cadre qui lui est assigné.

On m'a traité d'optimiste parfois. L'autre jour, quelqu'un m'a demandé : L'êtes-vous maintenant? J'ai tant soit peu esquivé la réponse en disant : « Je veux toujours l'être. »

L'optimisme découle, en effet, d'un effort de volonté. Le pessimisme, cette terrible force négative, vient toute seule et constitue, en somme, l'abandon de tout effort.

Cet abandon de volonté, notre Chambre de Commerce ne le fera jamais. Les difficultés qu'elle rencontrera ne serviront qu'à lui donner l'occasion de montrer qu'elle sait les vaincre.

Quelques-uns d'entre vous se rappelleront peut-être que, lors du banquet de Baptême de notre Chambre, je vous ai dit que trois bonnes fées, représentant la Suisse, la France et nos Collègues des Chambres de Commerce à Paris, étaient accourues au berceau de l'enfant, pour lui apporter leurs bons souhaits, comme dans le conte que vous connaissez bien. Je complète aujourd'hui mon histoire : Une quatrième fée se présenta aussi : celle qui voulait prédire à la petite fille qu'elle tomberait en léthargie lorsqu'elle arriverait à sa majorité. Je lui ai poliment fermé la porte au nez et je vois que j'ai eu raison. Car voici cette enfant, majeure aujourd'hui, qui n'a pas du tout envie de s'abandonner à la maladie du sommeil. Elle travaillera, au contraire, de plus en plus et de mieux en mieux, pour défendre les intérêts qui lui sont confiés.

Qu'il en soit toujours ainsi !

C'est le meilleur souhait que nous puissions lui apporter pour sa majorité. Je l'exprime au nom de vous tous en latin, suivant l'usage de nos étudiants Suisses :

VIVAT, CRESCAT, FLOREAT IN ÆTERNUM !

Ferdinand DOBLER,
Président-Fondateur
de la Chambre de Commerce Suisse en France

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1937

Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre Association pendant l'année écoulée et, sans autre préambule, nous allons vous donner un aperçu succinct des questions nombreuses et diverses dont notre Chambre de Commerce a été appelée à s'occuper en 1937.

Notre Compagnie a continué à être une source inépuisable de **renseignements** que de multiples visiteurs sont venus, chaque jour, lui demander de vive voix, que d'autres interlocuteurs ont réclamé par téléphone ou que ses correspondants ont requis par lettre. Dans le domaine purement commercial, ce furent des renseignements de solvabilité sur tel ou tel négociant, des demandes ou des offres de produits à échanger entre France et Suisse, des recherches de représentants de commerce ou de maisons à représenter dans l'un ou l'autre pays, des questions relatives à l'introduction de nouvelles industries, à l'établissement de commerçants, à la création de sociétés commerciales ou industrielles, etc., etc... D'autres questions nous ont été posées en ce qui concerne les douanes (droits, taxes, contingents et autres formalités administratives), les tarifs de transports et les conditions de transit, les impôts les plus divers, etc... Des capitaux nous ont été offerts ou demandés, de même que des immeubles. Dans le domaine de la main-d'œuvre, patrons et employés ont cherché à entrer en contact par notre intermédiaire. Nous sommes intervenus entre créanciers et débiteurs, avec succès dans de nombreux cas. Nous avons facilité la négociation de brevets, de licences et fait des recherches de marques de fabriques.

Cette énumération est forcément incomplète, mais elle donne néanmoins une juste idée de la multitude des indications de toutes espèces que nous avons été amenés à fournir avant tout à nos membres, mais que nous nous devons — vu le but poursuivi par notre Association — de donner également à nos interlocuteurs ne faisant pas partie de notre Chambre de Commerce. Ce service de renseignements a constitué le fond de notre activité et c'est en marge de ce travail courant et particulièrement absorbant, que nous nous sommes voués aux tâches spéciales que nous allons passer en revue.